

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 2 février à 20 h

Bâtiment A « La coursive »

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025,
Décisions prises en vertu de la délégation permanente,

I – RESSOURCES

- a. Indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections,
- b. Signature d'une convention de groupement de commandes portant sur l'entretien des terrains synthétiques avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud,
- c. Signature d'une convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Région Ile-de-France,

II – VILLE APPRENANTE ET BIENVEILLANTE

- d. Signature de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne relative à la prestation de service unique « Établissement d'accueil du jeune enfant 0-6 ans » pour la Crèche Familiale pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026,
- e. Signature d'une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne relative pour la prestation de service « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » – Année 2025 – 2026,
- f. Signature d'une convention avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse d'Ile-de-France (CNAV) pour l'octroi d'une aide financière,

III – AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

- g. Révision du Plan local d'urbanisme (PLU) – Bilan de la concertation et arrêt du projet.